

Dossier

Assemblée générale 2022

Assemblée générale 2022

Adhérents, personnes accompagnées, professionnels et partenaires étaient nombreux et heureux de se retrouver pour cette nouvelle Assemblée générale qui a réuni plus de 250 personnes, après deux années en format réduit en raison de la crise sanitaire.

Cette soirée était l'occasion de faire le bilan et présenter les grands projets et actions de l'année 2021, à travers de nombreux témoignages, qui ont illustré le dynamisme de l'Association mais aussi le contexte particulier de crise du recrutement qui touche le secteur du handicap.

Parmi les temps forts de cette nouvelle édition, à découvrir dans ce dossier spécial :

- le discours d'ouverture de Marie-Laurence Madignier, Présidente, aux côtés d'Aurélié Bonjour, présidente de CVS à l'Esat Louis Jaffrin ;
- le point sur les actions entreprises dans le contexte de crise

sanitaire et de mobilisation pour la revalorisation des professionnels du secteur, par Nicolas Bordet, Directeur général ;

- de nombreux focus thématiques sur l'inclusion scolaire, la vie affective et sexuelle ou encore l'intégration en milieu ordinaire de travail.

Pour clôturer cette soirée, un temps d'animation musicale et un buffet étaient proposés. Un grand merci à toutes les personnes qui ont prêté main forte pour la préparation de la soirée, notamment les travailleurs de l'Esat Louis Jaffrin, ainsi qu'aux adhérents et à l'ensemble des personnes présentes.

► Consultez le Rapport annuel 2021 sur www.adapei69.fr



Innovation, décloisonnement et participation



• Marie-Laurence Madignier, Présidente, et Nicolas Bordet, Directeur général

Marie-Laurence Madignier, Présidente de l'Adapei 69, présentait le Rapport moral 2021, qui reprend les grandes actions et axes de travail déployés dans un esprit d'innovation et de dynamique inclusive, malgré un contexte sanitaire encore compliqué.

INNOVATION

2021 est une année où l'innovation dans l'accompagnement a beaucoup progressé, avec des pratiques nouvelles de communication pendant les confinements, pour dépasser le cloisonnement souvent inhérent à l'institution. Cette évolution de l'accompagnement dans le champ de l'enfance a aussi été favorisée par l'aboutissement de partenariats avec l'Éducation nationale :

- Création de trois nouvelles Unités d'enseignement externalisées (UEE) dans des écoles ou dans des collèges. Cette modalité d'enseignement, entre l'école complètement inclusive et l'enseignement prodigué actuellement dans l'institution, permet d'ouvrir des voies à une meilleure participation des jeunes à la vie de leur quartier et des écoles.
- Pilotage de trois Equipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS) pour soutenir les enseignants et leur apporter les compétences nécessaires pour l'accueil d'enfants à besoins particuliers.

AUTO-DÉTERMINATION ET PARTICIPATION

2021 est aussi l'année où l'Adapei 69 a avancé pour promouvoir concrètement l'autodétermination des personnes accompagnées et leur participation active à la vie de l'Association :

- Organisation de formations dans plusieurs établissements pour les personnes en situation de handicap, les professionnels et les familles, pour permettre à chacun de devenir un peu plus acteur de sa vie en exprimant ses choix ;
- Premières formations co-animées avec des personnes en situation de handicap ;
- Participation de personnes accompagnées au sein du Pôle habitat et vie sociale au Comité éthique et handicap de l'Adapei 69, avec une première séquence consacrée à la vie intime affective et sexuelle ;
- Constitution du Club des Présidents des Conseils de la vie sociale (CVS), amené à jouer un rôle de plus en plus central dans la gouvernance de l'Association.

MILITANTISME

2021 a mobilisé beaucoup d'énergie dans l'action politique inter-associative sous la bannière du Collectif Handicap 69, pour porter la voix des invisibles qui constituent le secteur du handicap. Il s'agit des personnes les plus vulnérables dont les besoins sont largement ignorés, au profit d'une politique inclusive économique qui ne leur convient pas. Il s'agit également de tous ceux qui les accompagnent et qui sont pour certains encore les oubliés du Ségur de la santé, alors même qu'ils ont été complètement impliqués dans la pandémie.

PROJET ASSOCIATIF : RENDEZ-VOUS EN 2023

Ces axes d'action sont autant de briques d'une dynamique qui irrigue l'Adapei 69. Ils permettront d'enrichir l'existant pour construire le Projet associatif 2023-2028, en vue d'une approbation en Assemblée générale 2023. Ce Projet associatif a besoin de l'investissement de tous et en particulier des familles pour soutenir les ambitions d'accompagnement de l'Association.

► Pour aller plus loin, rendez-vous sur www.adapei69.fr

2021 en actions !

L'Assemblée générale est l'occasion de mettre en lumière les grands projets menés tout au long de l'année au sein des différents pôles. Plus que jamais, l'Association a souhaité donné la parole à l'ensemble de ses acteurs, dont un grand nombre de personnes en situation de handicap, pour témoigner des actions entreprises, à travers des focus thématiques.

SOUTENIR L'INCLUSION SCOLAIRE

► Lancement des Equipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS)

L'Adapei 69 a en charge depuis fin 2020 la gestion de trois EMAS, sur les circonscriptions de Tarare (pilote par l'IME Perce Neige), Décines-Meyzieu (IME L'Oiseau Blanc) et Saint-Pierre de Chandieu (IME Pierre de Lune).

Ces dispositifs financés par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes visent à renforcer la scolarisation des enfants dits « à besoins particuliers », dont ceux en situation de handicap, dans la Métropole de Lyon et le Rhône, en apportant une expertise et des ressources auprès des professionnels de l'Éducation nationale :

- Outiller les établissements scolaires ;
- Proposer des actions de sensibilisation pour les

professionnels des établissements scolaires ;

- Apporter un appui et des conseils aux équipes pédagogiques, en cas de difficultés avec un élève en situation de handicap ;
- Soutenir et accompagner la communauté éducative dans la gestion d'une situation difficile.



- Colette, Nicolas et Anthony, travailleurs à l'Esat Louis Jaffrin, prêtèrent main forte à l'équipe de l'Action associative pour l'accueil des participants.



Séjour pour TOUS !

Dans un contexte de crise du recrutement sans précédent, plusieurs actions inter-associatives ont été menées depuis 2021 par l'Adapei 69 et le Collectif Handicap 69 pour la revalorisation des professionnels et l'extension du Séjour pour tous :

- 6 octobre 2021 : plus de 2000 personnes, professionnels, parents et personnes en situation de handicap rassemblés devant la Préfecture du Rhône (Lyon 1) ;
- 2 décembre 2021 : mobilisation à Bourg-en-Bresse (Ain), en marge des Assises de l'Assemblée des Départements de France ;
- 25 janvier 2022 : conférence de presse inter-fédérations ;
- 11 mars 2022 : table ronde inter-associative consacrée à la question de la formation ;
- 15 juin 2022 : près de 1000 personnes réunies pour une marche solidaire jusqu'aux locaux de la MDMPH (Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées (Lyon 7) ;
- De nombreux courriers d'interpellations ont été envoyés au nom du Collectif Handicap 69 à l'ensemble des financeurs ainsi qu'aux représentants politiques nationaux et locaux.

Les actions entreprises ont permis des avancées progressives mais incomplètes, elles se poursuivront dans les mois à venir avec notamment une mobilisation inter-fédérations le 28 septembre 2022.

C'EST DIT !

« Agir ensemble, familles, personnes accompagnées et professionnels, pour inventer la société inclusive dans laquelle nos résidents pourront mieux choisir les modalités de vie qui leur conviennent ! »

Extrait du Rapport moral 2021

ACCOMPAGNER LE DROIT À LA SEXUALITÉ

► Charte Vie intime, affective et sexuelle (VIAS)

Dans le cadre de la Commission Ethique et handicap créée en 2021, l'Adapei 69 a rédigé une Charte détaillant le positionnement associatif sur la question de la vie intime, affective et sexuelle. À travers cette charte, également rédigée en Facile à lire et à comprendre avec la participation de personnes en situation de handicap, l'Adapei 69 s'engage pour que chacune d'entre elles puisse :

- Décider de sa propre vie intime, affective et sexuelle ;
- Exprimer ses envies et gagner en autonomie ;
- Avoir le droit à une éducation adaptée à la vie sexuelle, quel que soit son âge et son handicap ;
- Être informée sur sa santé sexuelle, les infections sexuellement transmissibles et la contraception ;
- Pratiquer sa sexualité dans un environnement adapté ;
- Être correctement accompagnée selon ses besoins par des professionnels formés.

Un webinaire était animé début 2022 par Sheila Warembourg, sexologue spécialiste du handicap, et Betty Molin, coordinatrice du nouveau centre ressource régional sur la VIAS pour le Planning familial, afin d'informer les familles, les professionnels et les personnes accompagnées.

Lors de l'Assemblée générale, Aurélien, accompagné à la Résidence Plurielle (Tassin-la-Demi-Lune), a présenté les différentes actions menées au sein du Domicile collectif et SAVS, comme un groupe de paroles ou encore les « Ateliers de l'amour ».

C'EST DIT !

« J'ai le droit à ma sexualité et vive l'amour ! »

Aurélien, accompagné à la Résidence Plurielle (Tassin-la-Demi-Lune)

FAVORISER L'INTÉGRATION EN MILIEU ORDINAIRE DE TRAVAIL

Poursuivant une dynamique d'« organisation apprenante », le Pôle Travail et insertion professionnelle mène depuis plusieurs années des actions favorisant le développement des compétences des travailleurs, à toutes les étapes de leur vie professionnelle, et la fluidité des parcours.



• Jean-Claude Decourt, Secrétaire général, aux côtés de Marie-Laurence Madignier et d'Aurélie, accompagnée à l'Esat Louis Jaffrin, pour l'ouverture.



• Aurélien, accompagné à la Résidence Plurielle, abordait la thématique de la vie intime, affective et sexuelle, entouré de Valérie Bérard, Vice-Présidente à l'Action associative, et Boris Arnal, éducateur spécialisé.



• Amélie Manto-Lebas, Directrice générale adjointe, et Adeline Hostin, coordinatrice d'EMAS (IME Les Primevères)



• Bénévoles et professionnels de la Passerelle du Sourire ont présenté ce dispositif qui accueille depuis plus de 20 ans des enfants sans solution d'accompagnement.



• Les participants ont applaudi les actions entreprises au sein de la MAS Soleil (Soucieu-en-Jarrest), représentée par sa directrice Catherine Dubuis et sa chef de service paramédical Françoise Vermorel, pour recruter et fidéliser de nouveaux professionnels, dans un contexte très difficile.

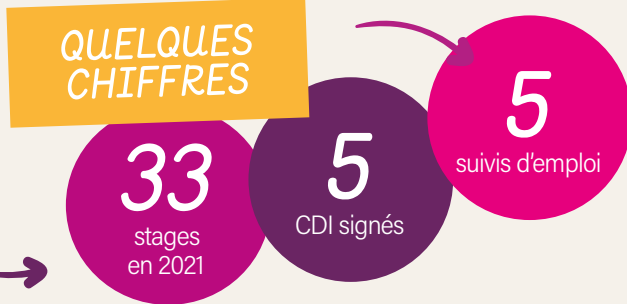
Le Service Connect fait partie des dispositifs déployés. Une équipe de 4 personnes dont 3 conseillers trajectoire sont en charge d'aider les travailleurs d'Esat désireux d'expérimenter le travail en milieu ordinaire par le biais d'immersions, stades, CDD, CDI. Leur rôle : les mettre en relation avec les entreprises et favoriser leur bonne intégration, aussi longtemps que nécessaire.

38 personnes ont été accompagnées en 2021, parmi eux Tafriidja, qui a obtenu un certificat de qualification professionnelle (CQP) et le BAFA et qui a livré son expérience en tant qu'animatrice en sports et loisirs, ainsi qu'Ali qui a effectué un stage en tant qu'agent d'entretien au sein de l'Hôpital de Givors.

ENCOURAGER L'EXPRESSION ET LA PARTICIPATION

► Club des présidents de CVS

Le Club des présidents de CVS est avant tout un lieu de réflexion collective et de partage des bonnes pratiques, mais aussi d'information et de création d'outils communs. Trois rencontres ont été organisées depuis son lancement en novembre 2021, avec la participation d'une cinquantaine d'élus représentants



des personnes accompagnées en moyenne.

Martine (Foyer Les Tournesols à Toussieu) et Sébastien (Résidence Plurielle à Tassin-la-demi-Lune), se sont exprimés à ce sujet lors de l'Assemblée générale, interviewés par Xavier Demonet, Administrateur en charge de la Commission Suivi CVS. Ils ont partagé leurs nombreuses idées pour faire vivre le Club et redynamiser les CVS. Sébastien a par exemple émis son envie de participer à des visites dans d'autres établissements des différents pôles, participer à l'actualisation du projet associatif, participer à des groupes de travail de l'Adapei 69 et pourquoi pas partir à Bruxelles pour visiter la Commission européenne !

► Retrouvez les actions et projets 2021 en détail dans le rapport annuel (disponible sur www.adapei69.fr ou sur demande au siège de l'Adapei 69)



• Tafriidja et Ali, tous deux travailleurs en Esat, témoignaient de leur expérience réussie d'accompagnement en milieu ordinaire de travail par le Service Connect, aux côtés de Vincent Charrassin, Directeur général adjoint.

C'EST DIT !

« Je trouve que l'association demande plus l'avis aux familles et professionnels. Les personnes en situation de handicap existent aussi et ont plein de bonnes idées. Alors pensez d'abord à nous ! »

Sébastien, accompagné à la Résidence Plurielle (Tassin-la-Demi-Lune)



• Martine (Foyer Les Tournesols) et Sébastien (Résidence Plurielle), ont évoqué leur participation au Club des Présidents de Conseils de la vie sociale (CVS) depuis son lancement fin 2021. Ils étaient accompagnés par Xavier Demonet, administrateur en charge de la Commission suivi CVS.



• Laurence Regard, trésorière, présentait la synthèse des comptes 2021.



• Pour cette première édition depuis deux ans en présentiel, l'Assemblée générale de l'Adapei 69 a fait salle comble.

Chiffres et projets

Laurence Regard, Trésorière, a présenté la synthèse des comptes de l'exercice 2021 et les grands projets financés.

ANALYSE DU RÉSULTAT 2021

Les comptes 2021 de l'Adapei 69 ont été arrêtés suivant les règles et méthodes comptables du nouveau Plan comptable des associations, applicables depuis le 1^{er} janvier 2020. La détérioration du résultat comptable (-1 666 K€ contre 2 296 K€ en 2020) s'explique principalement par :

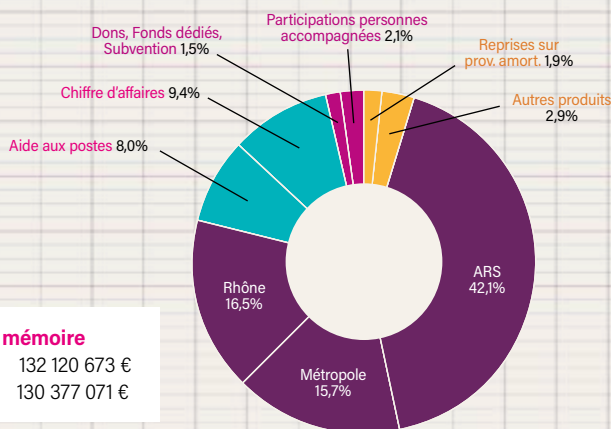
- L'impact de la crise sanitaire sur les activités (confinement en avril, fermetures partielles, pertes d'activités pour les accueils de jour...) et arrêt du financement des absences Covid par l'État et les collectivités ;

- D'importantes difficultés en ressources humaines (multiplication des postes vacants, crise des recrutements, mise en œuvre du pass sanitaire puis du pass vaccinal, absentéisme important...) et l'augmentation des remplacements et de l'intérim (plus particulièrement pour les établissements médicalisés) ;

- Le versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) de 750 € à tous les salariés au prorata du temps travaillé et le versement du complément de rémunération Laforcade 1 pour les soignants à compter de novembre 2021 (avec un financement partiel de cette mesure par l'ARS et aucun financement de la Métropole de Lyon et du Rhône) ;

- La baisse des aides aux postes pour Esat et Entreprises adaptées et une reprise lente des activités commerciales pour les Entreprises adaptées. Ces différentes situations appellent à la mobilisation des directions concernées et des services du siège social avec le renforcement du service ressources humaines et l'élaboration de plans de retour à l'équilibre pour les Entreprises adaptées. Celui-ci reste toutefois à l'équilibre grâce à la remontée de l'activité commerciale des Esat, mise à mal sur l'exercice précédent.

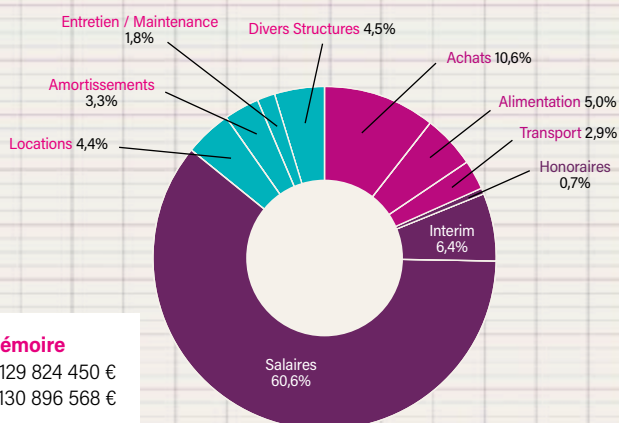
RESSOURCES 2021 : 132 218 724 € (+ 98 K€)



Pour mémoire

2020	132 120 673 €
2019	130 377 071 €

DÉPENSES 2021 : - 133 885 340 (+4 061 K€)



Pour mémoire

2020	129 824 450 €
2019	130 896 568 €

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Le nombre de journées déclarées en 2021 (inclus « absences Covid » et hors activités SESSAD, CAMSP et SAVS, facturées à l'acte) est de 605 374 contre 627 187 en 2020, soit une diminution de l'activité de 21 813 journées. L'écart est lié au nombre d'absences Covid.

L'année 2021 a été marquée par des évolutions d'agrément sur deux établissements dans le cadre de la transformation de l'offre pour répondre aux besoins des personnes accompagnées :

- SESSAD Alliance (Lyon 5) : création de 4 places en septembre 2021, portant à 43 le nouvel agrément ;
- Création du SESSAD Le Bouquet (Lyon 9) en septembre 2021, comptant 8 places d'accompagnement.

À noter également la reprise de la gestion directe par l'Adapei 69 des deux cuisines centrales (Entreprise adaptée Bellevue à Thizy-les-Bourgs et l'Esat La Courbaisse à Lyon 8), et l'intégration de 16 salariés issus de la restauration collective.

► Retrouvez le rapport de gestion dans son intégralité dans le Rapport annuel 2021 – En téléchargement sur www.adapei69.fr ou sur demande au 04 72 76 08 88

EN BREF

60
services et
établissements

2787
places, dont
610 pour
enfants

2883
personnes
accompagnées, dont
2361 adultes
de plus de 20 ans

12
places de
SESSAD
créées

1899
professionnels
(au 31/12/21)

605 374
journées
réalisées

Focus projets

Des investissements importants ont été réalisés en 2021, d'autres se poursuivent ou sont programmés, pour améliorer la qualité de l'accompagnement.

IME LE BOUQUET (LYON 9)



► Déconstruction et reconstruction de l'école, création de nouveaux espaces dédiés à l'accompagnement éducatif

Fin prévisionnelle des travaux : décembre 2022

ENTREPRISE ADAPTÉE BELLEVUE (THIZY-LES-BOURGS)



► Construction de la nouvelle cuisine centrale
Fin prévisionnelle des travaux : fin 2022

FOYER LA GOUTTE D'OR (ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET)



► Nouveau site situé à quelques kilomètres de l'Esat qui accueillera l'Accueil de jour, le Foyer d'hébergement, le Foyer de vie et le SAVS

Fin prévisionnelle des travaux : décembre 2023

COMPLEXE L'ORÉE DES BALMES (SAINTE-FOY-LES-LYON)



► Rénovation des unités du Foyer de vie (une par an), de l'accueil et de la blanchisserie

Fin prévisionnelle des travaux : attente date

MAS JOLANE (MEYZIEU)



► Travaux de réhabilitation des espaces de vie et d'activités et reprise en pleine propriété

Fin des travaux : octobre 2022

Composition des instances associatives

La dynamique du Conseil d'administration reste intacte, avec le renouvellement de l'ensemble des membres sortants. Le Bureau a été élu à l'occasion du 1^{er} Conseil d'administration suivant l'Assemblée générale 2022.

LES MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à l'Assemblée générale du 7 juin 2022

- ▶ **Administrateurs élus à titre personnel**
Philippe Alayse, Michel Alex, Aline Bernadac, Valérie Bérard, Jean-Claude Decourt, Xavier Demonet, Rafaële Duchamp, Rogelio Dupont, Martine Gaillet-Briseux, Jean-Luc Gambiez, Jean-Louis Helary, Marie-Laurence Madignier, Catherine Morey, Marie-Noëlle Oudin-Rollet, Catherine Picard, Laurence Regard, Roland Renoult, Jean-Claude Rivard, Pascal Tavernier, Jean-Luc Zacharie

LE SAVIEZ-VOUS



Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires au bon fonctionnement de l'Association.

Il est composé au minimum de quinze personnes et au maximum de vingt personnes, qui disposent chacune d'une voix délibérative.

Sous la seule réserve que ses pouvoirs ne soient pas explicitement de la compétence de l'Assemblée générale, il peut déléguer certaines de ces attributions aux membres du Bureau ou de l'Association.

Le Bureau assiste la Présidente dans la gestion courante de l'Association, il prépare les décisions du Conseil d'administration et en assure l'exécution, il établit le rapport moral, le rapport financier et le projet d'orientation. En complément, des instances de concertation, commissions et groupes de travail, travaillent sur des sujets spécifiques.

▶ Administrateurs représentant les associations affiliées

Michel Verdier, Association de Gestion des Instituts du Haut Beaujolais (AGIHB)

Yvette Cœur, Association des handicapés des Monts du Lyonnais (AHML)

▶ Administrateurs représentant les associations partenaires

Nicole Clavaud, Association Autisme 69

Annie-Laure Gillet, Association Trisomie 21 GEIST Rhône

Dominique Vila, Association SOLEIL

▶ Les membres du siège social

Nicolas Bordet, Directeur général

Vincent Charrassin, Directeur général adjoint (Pôles Travail et insertion et Habitat et vie sociale)

Rafaël Clavijo, Directeur administratif et financier

Amélie Manto-Lebas, Directrice générale adjointe (Pôles Enfance, scolarisation et professionnalisation et Accompagnement médicalisé)

Maud Molloy, Directrice de l'Action associative

Raphaëlle Thomas, Directrice des ressources humaines

LES MEMBRES ÉLUS DU BUREAU

Suite au Conseil d'administration du 15 juin 2022

Marie-Laurence Madignier, Présidente

Valérie Bérard, Vice-présidente à l'Action associative

Jean-Claude Rivard, Vice-président à la gestion

Jean-Claude Decourt, Secrétaire général

Laurence Regard, Trésorière

Philippe Alayse, Systèmes d'information, financements, dons et legs

Aline Bernadac, Finance et budget, polyhandicap

Xavier Demonet, Conseils de la vie sociale,

Opération brioches et boîte de nuit

Jean-Louis Helary, Patrimoine

Catherine Morey, Relation avec les familles

Roland Renoult, Projet associatif, achats

▶ Membres de la Direction générale

Nicolas Bordet, Directeur général

Maud Molloy, Directrice de l'Action associative